



## **Note Conceptuelle**

### **10e Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme**

**29 novembre - 1er décembre 2021**

**La prochaine décennie des entreprises et des droits de l'homme: accélérer le rythme et l'ampleur de l'action pour mettre en œuvre les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**

#### **Aperçu**

Depuis sa création en 2011, le Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme a réuni des milliers de participants représentant des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises, des syndicats, la société civile, des communautés, des avocats et d'universitaires du monde entier. Basé sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme – qui offrent le cadre global pour la prévention et le traitement des impacts des entreprises sur les droits de l'homme – le Forum constitue une plateforme multilatérale pour activer le dialogue sur les tendances et les défis dans la mise en œuvre des Principes directeurs et dans l'avènement d'une économie mondiale plus durable. Alors que juin 2021 a marqué les 10 ans des Principes directeurs, la convergence de la pandémie et de la crise climatique parmi de nombreux autres défis globaux a souligné l'urgence de combler les écarts entre les acteurs économiques et le respect des personnes et de la planète. Dans ce contexte, en s'appuyant sur les Principes directeurs comme point de référence, le 10e Forum des Nations Unies se tourne vers la prochaine décennie, pour faire dialoguer les parties prenantes sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre des Principes directeurs d'ici 2030. En raison des défis que la pandémie du COVID-19 continue de poser à l'échelle mondiale, le 10e Forum prendra place virtuellement, du 29 novembre au 1er décembre 2021.

Le Forum a été établi par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et est mené et présidé par le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Il est organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

**Le Forum 2021: une feuille de route pour l'action et les enjeux de la prochaine décennie pour les entreprises et les droits de l'homme**

Juin 2021 a marqué le dixième anniversaire de l'approbation à l'unanimité des Principes directeurs par le Conseil des droits de l'homme. Une avancée majeure dans les efforts visant à prévenir et à lutter contre les violations des droits de l'homme liées aux entreprises, les Principes constituent une plateforme d'action commune. Ils sont le cadre global faisant autorité en matière des devoirs des États et des responsabilités des entreprises pour réaliser la vision des Principes directeurs, c'est-à-dire « des résultats tangibles pour les individus et les communautés touchés, contribuant ainsi à une mondialisation socialement durable. »

Le 10e Forum présente l'occasion idéale de se tourner vers l'avenir et de générer une nouvelle impulsion pour la mise en œuvre globale et à plus grande échelle des Principes directeurs par les États et les entreprises, au cours de la décennie à venir. Deux résultats du groupe de travail, élaborés à l'occasion du 10e anniversaire des Principes directeurs, fournissent une référence incontournable pour appuyer les discussions du Forum 2021 :

- L'évaluation de la première décennie de mise en œuvre des Principes directeurs par le Groupe de travail a été présentée au Conseil des droits de l'homme dans son rapport intitulé «UNGP 10+ stocktaking» en juin 2021, accompagnée d'un bilan de la mise en œuvre par les investisseurs institutionnels.
- La « feuille de route pour la prochaine décennie » du Groupe de travail, qui établit des points de référence et des domaines d'action pour les États, les entreprises et les autres parties prenantes afin de combler les lacunes existantes et de saisir les opportunités actuelles identifiées par le bilan UNGPs 10+. La « feuille de route » est à venir en octobre/novembre 2021.

Avec d'autres travaux réalisés par le Groupe de travail et le HCDH, ces deux résultats contribueront à éclairer les discussions entre les différents acteurs, notamment les gouvernements, les entreprises, la société civile, les syndicats, les peuples autochtones, les défenseurs des droits, les institutions nationales des droits de l'homme, universitaires, organisations internationales entre autres. Les discussions du Forum permettront à tous les participants de partager leurs points de vue sur la suite, sur les moyens de surmonter les obstacles de cohérence et de mise en œuvre identifiées par le bilan UNGPs 10+ et de poursuivre la mise en œuvre accélérée et élargie des Principes directeurs pour un impact durable vers 2030, que la feuille de route UNGPs 10+ définira.

En plus des séances plénières et des dialogues régionaux portant sur les tendances, les défis et les opportunités de mise en œuvre des Principes directeurs, des séances thématiques examineront des questions de longue date ou plus récentes telles que les suivantes :

- Établir des liens entre les Principes directeurs et les programmes de lutte contre les changements climatiques
- Réaliser une combinaison judicieuse de mesures juridiques et politiques, y compris une diligence due efficace et contraignante en matière de droits de l'homme
- Remédier au manque de cohérence dans les politiques et les pratiques des États pour protéger les droits de l'homme, y compris dans les réponses à la crise socio-économique causée par la pandémie
- La nécessité d'intégrer les droits de l'homme aux considérations politiques des domaines clés qui façonnent l'activité économique, tels que les accords internationaux sur l'investissement (en s'appuyant sur le rapport de 2021 du Groupe de travail à l'Assemblée générale, A/76/238)

- S'attaquer aux menaces persistantes et croissantes qui pèsent sur les défenseurs des droits de l'homme, en condamnant les préjudices causés aux personnes et à la planète
- Évaluer les efforts déployés pour améliorer l'accès aux recours pour les détenteurs de droits touchés par un préjudice en lien avec l'activité des entreprises
- Conséquences de la diligence due contraignante en matière de droits de la personne pour les petites et moyennes entreprises
- Assurer un suivi plus efficace et plus systématique des performances des États et des entreprises
- Veiller à ce que les détenteurs de droits les plus à risque soient au cœur des efforts de prévention et de traitement des atteintes aux droits de la personne par les États et les entreprises au cours de la prochaine décennie

### **Participer au Forum 2021**

En raison du format en ligne du Forum 2021, l'agenda de cette année sera allégé par rapport aux précédentes éditions du Forum. L'événement continuera de couvrir un large éventail de questions et de faire entendre un groupe diversifié d'acteurs pertinents de toutes les régions. Il maintiendra ainsi son rôle en tant que plateforme de premier plan des Nations Unies permettant un dialogue multipartite sur les entreprises et les droits de l'homme. Sous réserve des réglementations de santé publique relatifs à la pandémie, les activités en personne ou hybrides du Forum seront considérés plus près des dates du Forum, le cas échéant et selon la situation. Des informations sur l'ordre du jour, le processus d'inscription et la participation virtuelle seront affichées sur la page Web dédiée au Forum en temps voulu. Compte tenu de ce qui précède, aucun appel ouvert de propositions de sessions et d'événements parallèles ne seront publiés.